

**Pour publication immédiate**  
**Le 5 août 2010**

### **La Société Financière Manuvie déclare un dividende**

**TORONTO** – Le conseil d’administration de la Société Financière Manuvie a déclaré aujourd’hui un dividende trimestriel de 0,13 \$ par action ordinaire de la Société Financière Manuvie (la « Société »). Ce dividende sera versé au plus tôt le 20 septembre 2010 aux actionnaires inscrits en date du 17 août 2010 à la clôture des marchés.

Le conseil d’administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 septembre 2010 aux actionnaires inscrits en date du 17 août 2010 à la clôture des marchés.

- Actions de catégorie A, série 1 – 0,25625 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action
- Actions de catégorie A, série 4 – 0,4125 \$ par action
- Actions de catégorie 1, série 1 – 0,35 \$ par action

Pour ce qui est de la date de versement des dividendes sur les actions ordinaires, soit le 20 septembre 2010, le conseil d’administration a décidé que la Société allait émettre des actions ordinaires relativement au réinvestissement des dividendes et à l’achat facultatif d’actions en espèces dans le cadre de son régime canadien de réinvestissement des dividendes et d’achat d’actions et de son régime de réinvestissement des dividendes et d’achat d’actions offert aux actionnaires des États-Unis. Le prix d’achat des actions ordinaires acquises au moyen des dividendes réinvestis sera inférieur de 3 % au prix courant, conformément aux conditions du régime visé.

### **À propos de la Financière Manuvie**

La Financière Manuvie, groupe canadien et chef de file des services financiers, exerce ses activités dans 22 pays et territoires. Depuis plus de 120 ans, nos clients ont recours aux solutions solides, fiables, sûres et avant-gardistes qu’offre Manuvie pour prendre leurs décisions financières les plus importantes. Notre réseau international d’employés, d’agents et de partenaires de distribution offre nos produits et services de protection financière et de gestion de patrimoine à des millions de clients. Nous proposons des services de gestion d’actif à nos clients institutionnels du monde entier ainsi que des solutions de réassurance, particulièrement dans le secteur de la rétrocession vie et accident. Au 30 juin 2010, les fonds gérés par la Financière Manuvie et ses filiales se chiffraient à 454 milliards de dollars canadiens (428 milliards de dollars américains). La Société exerce ses activités sous le nom de Financière Manuvie au Canada et en Asie, et principalement sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La Société Financière Manuvie est inscrite aux bourses de Toronto (TSX), de New York (NYSE) et des Philippines (PSE) sous le symbole « MFC », et à la Bourse de Hong Kong (SEHK) sous le symbole « 945 ». La Financière Manuvie est présente sur le Web, à l’adresse [www.manuvie.com](http://www.manuvie.com).

**Communications avec les médias**

Laurie Lupton  
Financière Manuvie  
416 852-7792  
[laurie\\_lupton@manuvie.com](mailto:laurie_lupton@manuvie.com)

**Relations avec les actionnaires**

Terri Neville  
Financière Manuvie  
1 800 795-9767  
[shareholder\\_services@manuvie.com](mailto:shareholder_services@manuvie.com)